

École de criminologie  
Université de Montréal

Automne 24 / hiver 2025

Plan de cours

**CRI 33601 G / CRI 33602 G - Atelier de rétroaction  
CRI 32601 G / 32602 G - Stage pratique**

**Vendredi 8h30 à 11h30**

**Enseignante : Sophie Collard**

**[Sophie.collard@umontreal.ca](mailto:Sophie.collard@umontreal.ca)**

Disponibilités : par courriel ou après le cours

## Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

## Objectifs du cours

Les ateliers de rétroaction de stage s'adressent aux étudiants.es faisant un stage dans des milieux d'intervention reliés à la dépendance, jeunes ou adultes, de jeunes et familles se retrouvant sous l'autorité de la Protection de la jeunesse ou auprès de victimes.

### 1. Objectifs généraux

- ✓ Favoriser une intégration des expériences pratiques vécues dans le milieu de stage avec les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises tout au long de sa formation en criminologie.
- ✓ Se familiariser avec l'intervention auprès de la clientèle ciblée, en ayant une meilleure compréhension du rationnel qui sous-tend chacune des interventions.
- ✓ Améliorer sa capacité d'introspection et d'analyse à partir de différentes expériences vécues dans le milieu de stage.

- ✓ Permettre aux participants.es d'acquérir une identité et une compétence à titre de futurs professionnels en criminologie en les soutenant dans la réalisation de leur stage.
- ✓ Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles vécues par chaque participant dans son milieu de stage, mettant à profit la diversité des secteurs d'intervention.
- ✓ Favoriser une prise de conscience personnelle de ses motivations et valeurs, de ses forces et limites et de ses intérêts et aspirations en tant qu'intervenant professionnel.

## **2. Objectifs spécifiques**

- ✓ Développer ses capacités d'observation et de réflexion, tant sur le plan individuel que sur le plan professionnel.
- ✓ Développer un esprit critique par rapport aux différentes interventions réalisées dans le milieu de stage, faisant alors appel à son jugement clinique.
- ✓ Parfaire son utilisation des techniques d'entrevue apprises dans le cours « Techniques d'entrevue en criminologie ».
- ✓ Connaître les orientations gouvernementales, lois, règlements et protocoles qui s'appliquent dans les différents milieux de stage, faisant également le lien avec les différents éléments se retrouvant dans le Code de déontologie des criminologues.
- ✓ Améliorer ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec la clientèle desservie, les collègues et les partenaires professionnels.
- ✓ Apprendre à travailler en collaboration avec les autres professionnels tout en tenant compte de son mandat, son rôle, ses forces et ses limites.
- ✓ Reconnaître et comprendre les enjeux cliniques, communautaires, sociopolitiques, professionnels et administratifs auxquels est confronté son milieu de stage.
- ✓ Développer ses habiletés professionnelles, tant au niveau de l'évaluation, du plan d'intervention et le suivi de celui-ci.
- ✓ Développer son autonomie dans la gestion et l'organisation de son travail.

## Rôle de chacun

- **L'étudiant-e** : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.
- **L'enseignant** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant-e aux plans théorique, professionnel et personnel.
- **Le superviseur terrain** : en collaboration avec le professeur et à partir du « vécu » sur le terrain, il a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant-e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

## Approches pédagogiques

L'étudiant est le principal artisan du bon déroulement de son stage, que ce soit au niveau de sa préparation, de l'élaboration et de l'actualisation de ses objectifs et des questionnements théoriques, professionnels et personnels découlant des activités qu'il réalise dans son milieu de stage. Il lui appartient de participer activement aux échanges ayant lieu dans le groupe du cours « Atelier de rétroaction », échanges portant soit sur l'un des thèmes prévus à l'horaire ou encore sur un des sujets abordés par les participants dans leur présentation de leur vécu de la semaine.

L'enseignant a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique proposée par l'École de criminologie. Il collabore avec la personne responsable de la coordination des stages à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stages. Personne-ressource pour les étudiants-es et pour les superviseurs.es du champ de pratique sous sa responsabilité, il sert de lien entre l'École de criminologie et les organismes dans lesquels se déroulent les stages. Responsable du projet de stage des étudiants.es, il oriente l'ensemble de son déroulement.

Le/la superviseur.e de stage est la personne ressource pour favoriser l'apprentissage de l'étudiant. Il est un enseignant, un formateur, un guide qui soutient, oriente, encadre, structure et évalue les expériences d'apprentissage de l'étudiant.e dans son milieu de stage. En collaboration avec l'enseignant de stage et à partir du vécu sur le terrain, il facilite l'acquisition et l'intégration de la théorie-pratique dans le domaine de la pratique

criminologique. Il soutient la personne stagiaire dans sa démarche de formation en assurant la mise en place de conditions facilitant la réalisation des objectifs d'apprentissage que celle-ci s'est donné.

La démarche pédagogique du cours repose d'abord et avant tout sur la participation active et l'implication de chaque étudiant.e, l'enseignant ayant pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension des sujets de discussion abordés lors des ateliers de rétroaction. Chaque étudiant.e doit tenir compte de l'horaire des ateliers de rétroaction apparaissant dans la section « horaire des cours » pour faire la planification de son horaire en milieu de stage, la participation aux ateliers de rétroaction étant jugée prioritaire et obligatoire.

### **Modalités pédagogique**

- Échanges sur les situations vécues en stage
- Journal de bord
- Études de cas
- Thèmes de discussion

### **Modalités d'évaluation des apprentissages**

#### **Outils d'évaluation**

#### **CRI 33601 et 33602 – Ateliers de rétroaction 1 et 2 (3 crédits)**

Évaluation	Pondération	Échéance
Présentation orale du projet de stage	30%	Automne 2024 (horaire à déterminer)
Plan d'intervention	20%	24 janvier 2025
Discussion de cas clinique (présentation orale et contribution aux discussions)	30%	Hiver 2025 (Horaire à déterminer)
Contribution personnelle	20 % (10% par trimestre)	Les deux trimestres

**CRI 32601 et 32602 – Stage pratique 1 et 2 (9 crédits)**

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Évaluation de stage	70%	Avril 2023
2. Rapport mi-stage	10 %	Une semaine avant l'évaluation dans le milieu
3. Rapport fin de stage	20%	Une semaine après l'évaluation du stage

***Présentation des travaux***

---

**Atelier de rétroaction 1 et 2 (3 crédits)**

**Échanges sur les situations vécues en stage**

Les rencontres de l'atelier de rétroaction de stage ont pour but d'amener les participants à faire une mise en commun de leurs observations, connaissances, expériences et réflexions personnelles et professionnelles sur des sujets en lien avec le déroulement de leur stage. Les discussions portent sur leurs habiletés, leurs besoins, leurs valeurs, leurs motivations, leurs forces, leurs limites, etc. Elles permettent aux étudiants.es d'apprendre à communiquer en groupe, à confronter leurs connaissances et à faire valoir leurs points de vue dans une perspective de développement des compétences professionnelles et personnelles.

Dans ce processus, différentes modalités pédagogiques sont utilisées pour permettre aux participants de ventiler et échanger sur leur vécu de stage tout en utilisant ces échanges dans une perspective d'autocritique et de perfectionnement leur permettant de développer une vision et un style personnel d'intervention.

Confidentialité, entraide, implication personnelle et honnêteté font partie de ce qui est attendu des participants.es lors des échanges en classe.

### **1. Présentation du projet de stage (30 % de la note globale)**

Ce travail se fait en individuel. Il comporte une partie orale (20%) et une partie écrite (10%). L'objectif est de présenter le projet de stage aux collègues de classe. L'étudiant.e devra :

- Expliquer en quoi consiste son projet et pourquoi il a décidé de faire ce projet. Nommer les démarches faites pour déterminer le projet. Le projet répond à quel besoin ? Les connaissances nécessaires au projet.
- Présenter les objectifs ciblés (objectif général et objectifs spécifiques)
- Présenter les résultats attendus et les modalités d'évaluation du projet
- Diriger une discussion auprès des collègues afin de recevoir une critique constructive et ainsi avoir des pistes d'amélioration.

Présentation d'une durée maximale de 25 minutes (Approximatif : 10-12 minutes de présentation du projet et 12-15 minutes de discussion). Trois cours seront attribués aux présentations/discussion et il y aura quatre présentations par cours.

#### **Critères de correction :**

- La clarté des informations transmises concernant le projet
- La créativité/originalité/nouveauté du projet
- La pertinence des questions posées aux collègues
- La capacité à recevoir de la rétroaction de la part des collègues et de l'enseignante
- Expression orale : qualité du français et de l'expression, utilisation appropriée des termes théoriques et pratiques, ton et débit de la voix
- Présentation dans lequel l'étudiant.e sait capter l'intérêt du groupe

Document écrit comptant entre trois (3) et cinq (5) pages qui présente le projet (Démarche, besoin ciblé, bref résumé des connaissances nécessaires, objectifs, résultats attendus et modalités d'évaluation. Suggestions des collègues et justification de celles retenues. Le document écrit est remis cinq (5) jours après la présentation en classe dans StudiUm (Mercredi suivant la présentation avant 23h59)

#### **Critères de correction :**

- Un document de préparation complet et bien synthétisé dans lequel l'information est claire, pertinente, juste et cohérente avec la présentation et discussion en classe. L'étudiant.e montre une rigueur dans l'élaboration de son projet.

## **2. Plan d'intervention (20% de la note globale)**

---

Lors du deuxième cours en janvier, remise d'un plan d'intervention (consignes en lien avec la confidentialité seront discutées en classe) d'une personne rencontrée en stage. Le plan d'intervention devra être complété avec le modèle fourni en classe afin d'avoir une uniformité dans les travaux. La remise est papier en début de cours (8h30). Le plan d'intervention doit être accompagné du consentement et de l'entente de confidentialité signé par l'utilisateur et le superviseur de stage.

### **Critères de correction :**

La clarté des informations concernant l'utilisateur, respect des exigences de rédaction de l'objectif général et des objectifs spécifiques (smart), la cohérence des moyens en lien avec les objectifs ciblés ainsi que des échéanciers.

## **3. Discussion de cas clinique (30% de la note globale)**

---

À la session d'hiver, chaque étudiant.e présentera à tour de rôle la situation d'une personne suivie en milieu de stage. Le calendrier des présentations sera établi à la session d'automne. Afin de permettre de telles présentations, au cours du trimestre d'hiver, l'atelier de rétroaction sera consacré aux discussions de cas clinique (3 X 30 minutes).

La présentation orale de l'histoire de cas est menée individuellement. Elle vise à élargir les champs de connaissances et de questionnements des participants à l'atelier. D'une durée maximale de 15 minutes, elle est une présentation dynamique d'un cas portant sur une personne rencontrée en milieu de stage. La présentation sera suivie d'une période de discussion et de questions d'environ 15 minutes, activité qui sera animée par la personne ayant présenté l'histoire de cas.

Apporter une copie papier aux collègues, respectant les normes de confidentialité, résumant les informations transmises. Cette copie sera récupérée après la présentation.

L'étudiant.e devra identifier :

- Les particularités de la personne et sa problématique;
- L'histoire familiale;
- Les tentatives antérieures de résolution du problème/interventions faites;
- Son besoin lors de la discussion clinique

Un canevas sera suggéré, mais vous pourrez choisir la forme qui vous convient (2 pages maximum). Il sera possible de transmettre le premier jet de votre étude de cas à l'enseignante (minimum 3 jours avant votre présentation). Ainsi, les commentaires

apportés pourront vous aider à mieux vous préparer. Une copie imprimée de cette présentation devra être transmise à l'enseignante au début du cours.

La présentation doit être complète, portant attention aux domaines de vie les plus pertinents et mettant en évidence certains outils utilisés dans le milieu de stage (génogramme, plan d'intervention, échelles de Rollnick., etc.). Elle doit également présenter certaines hypothèses à tenir compte dans la poursuite ou la reprise de l'intervention. Des liens théoriques avec vos lectures sont également attendus.

**Critère de correction :**

- Capacité de synthèse, détaillé, clarté et pertinence des propos dans la présentation.
- Contribution significative à la discussion en apportant des moyens en lien avec le besoin.
- Capacité de communication (verbal et non-verbal).
- Capacité de jugement concernant la confidentialité.
- Capacité à poser un regard clinique juste et pertinent en lien avec la situation de la personne.

**4. Participation active en classe (20% de la note globale)**

---

La participation en classe sera évaluée, entre autres, à l'aide d'un court bilan que l'étudiant.e devra remettre au dernier cours de chaque trimestre (maximum 2 pages) ainsi que par l'enseignante en référence aux critères d'évaluation. La participation sera évaluée en deux temps, soit après chaque trimestre (décembre et avril).

La participation en classe compte pour 20% de la note globale du cours « Atelier de rétroaction ». Les éléments d'observation suivants sont pris en compte dans la note attribuée par l'enseignante:

Critères	Indicateurs
<b>Présence</b>	Assiduité et ponctualité
<b>Contribution</b>	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: <ul style="list-style-type: none"> <li>• soulève des questions pertinentes;</li> <li>• émet des opinions;</li> <li>• soumet des hypothèses;</li> </ul> Partage des connaissances et d'expériences.



---

<b>Attitude</b>	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique. Manifeste une écoute active
<b>Interaction</b>	Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe. Capacité à prendre sa juste place Désir manifeste de faire avancer la discussion clinique

---

### **Journal de bord**

Le journal de bord se veut une modalité pédagogique utile et pertinente pour la préparation de ses supervisions cliniques et des différents travaux qui sont demandés en cours de session. Il présente les avantages suivants :

- ✓ Mettre sur papier certaines observations faites en milieu de stage.
- ✓ Se remémorer les activités accomplies dans une journée.
- ✓ Colliger ses perceptions et ressentis lors de certaines situations observées ou vécues.
- ✓ Mettre sur papier ses réflexions faisant le lien entre la théorie et la pratique
- ✓ Noter l'évolution de sa compréhension clinique face à certaines interventions réalisées
- ✓ Colliger ses questionnements face à certaines interventions observées ou dans certaines situations vécues, etc.

### **Rencontres individuelles**

- À la première et deuxième semaine, l'enseignante rencontre tous les étudiants individuellement afin de faire un retour sur le contrat pédagogique.
- Au besoin, en cours de stage, à la demande de l'enseignant ou de l'étudiant.e.
- Objectifs :
  - ✓ Permettre à l'étudiant.e de ventiler sur des situations vécues en milieu de stage ou de partager ses inquiétudes et questionnements.
  - ✓ Permettre à l'enseignant de clarifier certains questionnements en lien avec des situations vécues en milieu de stage ou lors des ateliers.

## **CRI 32601 et 32602 – Stage pratique 1 et 2 (9 crédits)**

### **a) Le stage (70% de la note totale)**

Il y aura deux rencontres d'évaluation : au mi-stage et à la fin du stage. L'enseignante se rendra sur place. Les évaluations se font à l'aide de la grille d'évaluation du stage. L'étudiant.e doit d'abord remplir la grille selon son appréciation de sa performance. Le/la superviseur.e procède au même exercice de son côté. L'étudiant.e doit ensuite faire une mise en commun avec son/sa superviseur.e. Dans un troisième temps, lors des visites de l'enseignante, l'étudiant.e devra lui envoyer courriel 24hrs avant la rencontre et lui présenter le résultat de l'évaluation. C'est l'enseignante qui accorde la note, qui compte pour 70% de la note finale.

### **b) Le rapport mi-stage (10% de la note totale)**

Ce rapport est un travail écrit (max 5 pages) qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages au mi-stage. Il fait brièvement état des activités et des tâches (1/2 page). Nous vous demandons de faire une autocritique globale des apprentissages au niveau des habiletés professionnelles et du développement personnel et professionnel en vous référant à votre contrat pédagogique. Faire ressortir les obstacles rencontrés, les gains ou bénéfices retirés. Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances? En d'autres termes, qu'avez-vous appris? Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi?

Le travail est remis par courriel, sept (7) jours avant la date de l'évaluation.

### **c) Le rapport fin de stage (20% de la note totale)**

Le rapport de fin de stage est un travail écrit (maximum de 20 pages) qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le mi-stage. Il consiste en une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage).

Le rapport de fin de stage doit rendre compte de toute la dimension évolutive de l'expérience menée par l'étudiant.e. en identifiant tu pars d'où. Dans ce sens, il doit faire état de ce qui a été réalisé et, qui plus est, en faire une analyse critique et un bilan personnalisé.

Doit être remis par courriel, sept (7) jours après la rencontre d'évaluation finale. Les consignes se trouvent dans le cahier de stage.

**Horaire des ateliers de rétroaction**

---

**Trimestre automne 2024**

Date	Contenu du cours (sujet à modification)
06 septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prise de contact</li> <li>✓ Ma première semaine de stage</li> <li>✓ Présentation du plan de cours</li> <li>✓ Attentes et entente de groupe</li> <li>✓ Brève rencontre individuelle</li> </ul>
20 septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Les difficultés possibles en stage</li> <li>✓ Explication de la présentation orale</li> <li>✓</li> </ul>
04 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction : où j'en suis dans mon stage ?</li> </ul>
18 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Présentation (4)</li> </ul>
01 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Présentation (4)</li> </ul>
15 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>Présentation (4)</li> </ul>
29 novembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontre évaluation mi-stage dans les milieux</li> </ul>
06 décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontre évaluation mi-stage dans les milieux</li> </ul>

**Trimestre hiver 2025**

Date	Contenu du cours (sujet à modification)
10 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Bilan des apprentissages : où j'en suis ?</li> <li>✓ Planification de l'hiver</li> </ul>
24 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Discussion clinique (3)</li> </ul>
07 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Discussion clinique (3)</li> </ul>
21 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Discussion clinique (3)</li> </ul>
28 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rétroaction</li> <li>✓ Discussion clinique (3)</li> </ul>
14 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bilan</li> </ul>
21 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Libre</li> <li>✓ Rencontre évaluation dans les milieux</li> <li>✓</li> </ul>
28 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Libre</li> <li>✓ Rencontre évaluation dans les milieux</li> <li>✓</li> </ul>

Il est à noter que le déroulement du cours peut être changé sans préavis.

### Barème de notation

---

Grille de conversion des pourcentages utilisés dans ce cours :

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

### Lectures obligatoires et références bibliographiques

---

#### Lectures obligatoires

---

En collaboration avec le/la superviseur.e et/ou l'enseignant de stage, l'étudiant identifiera un livre qu'il s'engage à lire pendant la session. Ce livre sera soit un coup de cœur de l'intervenant.e pour sa pratique professionnelle ou encore un document fortement approprié au milieu de stage. Lors de la présentation orale de l'étude de cas, certains liens théoriques devront être faits avec la lecture faite.

#### Références bibliographiques

---

#### CRIMINOLOGIE

- ✓ Corporation des criminologues du Québec. **Code de déontologie des étudiants en criminologie.** <https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/>

- ✓ Université de Montréal, école de criminologie. **Cahier du stagiaire.**  
[https://crim.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Baccalaur%27at/Cahier\\_de\\_stagiaire\\_de\\_bacc\\_automne\\_2018\\_-\\_19\\_sept\\_2018.pdf](https://crim.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Baccalaur%27at/Cahier_de_stagiaire_de_bacc_automne_2018_-_19_sept_2018.pdf)

## **DÉPENDANCES**

- ✓ Ben Amar, Mahomed (2007). **La polyconsommation de psychotropes et les principales interactions pharmacologiques associées.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 184 pages.
- ✓ Sous la direction de Ben Amar, Mahomed (2006). **Drogues : Savoir plus, risquer moins.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 205 pages.
- ✓ Sous la direction de Léonard, Louis Léonard et Ben Amar, Mahomed (2002). **Les psychotropes. Pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 894 pages.
- ✓ Bowen, Sarah, Chawla, Neha et Marlatt, G. Alan (2013). **Addictions : prévention de la rechute basée sur la pleine conscience.** De Boeck Supérieur. 272 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1984). **Toxicomanies : styles de vie.** Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur. 175 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1989). **Alcoolisme Abstinence, boire contrôlé, boire réfléchi.** Éditions du Méridien. 178 pages.
- ✓ Gaudet, Étienne (2011). **Drogues et alcool : j'arrête.** Montréal, Les Éditions Publistar. 224 pages.
- ✓ Léonard, Louis et Ben Amar Mahomed (2002). **Les psychotropes: pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 920 pages.

## **INTERVENTION ET TECHNIQUES D'ENTREVUE**

- ✓ Beaudry, Madeleine et Trottier, Germain (2001). **Les habilités d'intervention en service social individuel et familial. Développement et évaluation.** Université Laval, Faculté des sciences sociales, École de service social, Centre d'appui au développement des pratiques et de la recherche en service social. 89 pages.
- ✓ Boisvert, Jean-Marie et Beaudry, Madeleine (1979). **S'affirmer et communiquer.** Montréal, Les Éditions de l'Homme. 328 pages.

- ✓ Cameron, Milton (2008). **Savoir écouter. Décodez les messages de vos interlocuteurs.** Les Éditions Québecor. Seconde édition. 129 pages.
- ✓ DeVito, Joseph A., Chassé, Gilles et Vezeau, Carole (2008). **La communication interpersonnelle.** Éditions du Renouveau Pédagogique inc., seconde édition. 325 pages.
- ✓ Dorais, Michel (2015). **Le métier d'aider.** Montréal, VLB éditeur. 238 pages.
- ✓ Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité.** Montréal; PUM
- ✓ Egan, Gérard (2005). **Communication dans la relation d'aide**, 2<sup>ième</sup> édition. Beauchemin. 466 pages.
- ✓ Fanzolato, Sylvie (2003). **Les faces cachées de l'intervention en situation de crise.** Mont-Royal, Modulo Griffon. 240 pages.
- ✓ Forget, J. (1990). **La relation d'aide.** Logiques Sociétés.
- ✓ Rogers, Carl (1968). **Le développement de la personne.** Paris, Dunod. 286 pages.
- ✓ Hétu, Jean-Luc (2019). **La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement.** Édition Chenelière Éducation, 6<sup>e</sup> édition. 194 pages.
- ✓ Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2006). **L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement.** Paris, InterEdition-Dunod. 241 pages.
- ✓ Pausé, Éline (1984). **Techniques d'entretien et d'entrevue.** Montréal, Modulo Éditeur. 233 pages.
- ✓ Roberge, Michèle (1998). **Tant d'hivers au cœur du changement. Essai sur la nature des transitions.** Les Éditions Septembre, Collection Libre Cours. 171 pages.
- ✓ St-Arnaud, Y. (2008). **Les petits groupes: participation et animation** (3<sup>e</sup> édition) Gaétan Morin éditeur, Montréal.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2004). **Petit code de la communication.** Montréal, Les Éditions de l'Homme, collection Alter ego. 126 pages.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2003). **L'interaction professionnelle : efficacité et coopération.** Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2<sup>ième</sup> édition, 282 p.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2001). **Relation d'aide et psychothérapie. Le changement personnel assisté.** Montréal Gaétan Morin éditeur, collection pratiques professionnelles. 434 p.
- ✓ St-Arnaud, Yves (1996). **S'actualiser par des choix éclairés et une action efficace.** Boucherville, Gaétan Morin éditeur. 108 pages.

## **JEUNESSE**

- ✓ Apollon, W. (2000). La confidentialité dans l'intervention en contexte d'autorité. Dans P. Parent (Éd.), Les interventions auprès des familles Enjeux éthiques (pp. 106-126). Saint-Laurent: Éditions Fides.
- ✓ Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires (2011). Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux jeunes 12 à 18 ans et à leurs parents (volets LSSS et LPJ). Centres jeunesse de Montréal.
- ✓ Chamberland, C. (1998). L'approche milieu dans les Centres Jeunesse de Montréal: vers une nouvelle culture de l'intervention. Défi Jeunesse, vol IV, no 3, pp 3-15. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Manuel de référence sur la L.P.J., Gouvernement du Québec 2010.
- ✓ Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaëtan Morin.
- ✓ Gouvernement du Québec. Chartes des droits et libertés.
- ✓ Guedeney, N et A. (2002). L'attachement, concepts et applications, Masson, Paris, 235p.
- ✓ Guay, J. (2009). Les clientèles récalcitrantes. Comment réussir l'alliance thérapeutique. Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 160p.
- ✓ Leblanc, M. et al. (1998). Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté. Montréal : P.U.M.
- ✓ Lemay, L. (2007) « L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », Nouvelles pratiques sociales, vol.20, no 1, p.165-180.
- ✓ Zimmermann, P. (2003) « L'attachement à l'adolescence. Mesure, développement et adaptation » dans Attachement et développement : le rôle des premières relations dans le développement humain, G.M. Tarabulsky (dir.), Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.183-204.

## **THÉRAPIE D'ACCEPTATION ET D'ENGAGEMENT (ACT)**

- ✓ Ciarrochi, Joseph V., Hayes, Louise, Bailey, Ann (2014). Deviens maître de ta vie. La Boite à Livres Éditions. 131 pages.



- ✓ Harris, Russ (2009). Le piège du bonheur. Montréal, éditions de l'homme. 262 pages.
- ✓ Harris, Russ (2011). Le grand saut. Montréal, éditions de l'homme. 263 pages.
- ✓ Harris, Russ (2014). Le piège du bonheur – Édition illustrée. Montréal, éditions de l'homme. 177 pages.
- ✓ Harris, Russ (2017). Passez à l'ACT. Pratique de la thérapie d'acceptation et d'engagement. De Boeck Supérieur 380 pages.
- ✓ Hayes, Steven C. (2019). Penser moins pour être heureux. Vivre pleinement ici et maintenant. France, éditions Eyrolles. 281 pages.
- ✓ Polk, Kevin, Schoendorff, B., Webster, M. et Olaz, F. (2017). Guide de la matrice ACT. De Boeck Supérieur. 381 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). Faire face à la souffrance. France, éditions Retz. 2009 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin, Grand Jana, Bolduc, Marie-France (2011). La thérapie d'acceptation et d'engagement. DeBoeck supérieur. 507 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). Faire face à la souffrance. France, éditions Retz. 2009 pages.

### **SOMMEIL**

- ✓ Morin, Charles M. (1997). **Vaincre les ennemis du sommeil**. Montréal, Les Éditions de l'Homme. 265 pages.

### **TROUBLES D'ANXIÉTÉ**

- ✓ Lupien, Sonia (2019). Par amour du stress. Mont-Tremblant, éditions Au carré. 274 pages.
- ✓ Greenberger, Dennis et Padesky, Christine (2005). Dépression et anxiété : comprendre et surmonter par l'approche cognitive. Anjou, Éditions Saint-Martin. 264 pages.
- ✓ Hébert, Ariane (2016). Anxiété. La boîte à outils. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.

### **TDA/H**

- ✓ Hébert, Ariane (2015). TDAH. La boîte à outils. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.

- ✓ Vincent, Annick(2005). **Mon cerveau a encore besoin de lunettes**. Éditions Québec.

## Renseignements utiles

**Site web de l'École de criminologie :** [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

**Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :**  
[https://crim.umontreal.ca/public/FAS/criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Stages/Cahier\\_stagiaire\\_bacc\\_2024\\_2025.pdf](https://crim.umontreal.ca/public/FAS/criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Stages/Cahier_stagiaire_bacc_2024_2025.pdf)

**Pour informations sur un sujet touchant la COVID-19 :**

[Info COVID-19 - Université de Montréal \(umontreal.ca\)](http://www.umontreal.ca/info-covid-19)

### ***Politique sur la qualité de la langue***

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

### ***Captation visuelle ou sonore des cours (Code civil du Québec, art. 3)***

La captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, est interdite pour conserver la confidentialité des propos. Le cours étant en grande partie constitué d'échanges sur des expériences personnelles, il serait inapproprié d'en permettre la diffusion.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.es.

L'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est également assujéti à l'engagement de chaque étudiant.e à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

### ***Règlement des études de premier cycle***

**Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :**

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Conflits ou situations problématiques entre le superviseur et l'étudiant.e***

Lorsqu'un conflit survient entre le superviseur et l'étudiant.e, il incombe d'abord aux parties en cause de prendre les moyens appropriés afin de le résoudre. L'École de criminologie s'attend à ce que l'enseignant de stage soit informé le plus rapidement possible des difficultés afin qu'il puisse intervenir si les démarches préalables n'ont pas donné les résultats voulus.

Il appartient à l'enseignant de stage de prendre la décision qui s'impose. Si l'étudiant.e et le superviseur jugent qu'ils sont lésés par cette décision, ils doivent soumettre la question à la coordonnatrice de stage.

### **Révision de l'évaluation (article 9.5)**

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

- a) Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement l'enseignant à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.
- b) Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

### **Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)**

---

À moins d'avis contraire de l'enseignant, tout travail doit être remis au plus tard à 17h00 le jour indiqué.

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Les travaux remis en retard, sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Si vous ne remettez pas votre travail à la date convenue, vous devez le faire au secrétariat de l'École de criminologie, le manuscrit étant signé et daté par un employé du département.

(Source : Extrait du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)

### **Justification d'une absence (article 9.9)**

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

### **Plagiat et fraude**

---

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle* (<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>). Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du Règlement disciplinaire cité ci-dessus, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un enseignant désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.